

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2022
DELIBERATION N° DE-2022-153

L'an deux mil vingt-deux, le 13 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h30.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme VOISIN, M. DAUBISSE, Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme BENSOUSSAN, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 19h36), M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, M. DUZERT, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD, Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ (à partir de 18h40).

Absents représentés par pouvoir :

Mme DURRUTY à M. ETCHEGARAY ; M. SUSPERREGUI à Mme LAUQUE (jusqu'à 19h36) ; Mme CAPDEVIELLE à M. ETCHETO ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; M. BERGE à Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 18h40).

Absent(s) :

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. UGALDE,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition « Faune, rencontre animale » - du 2 décembre 2022 au 12 février 2023.

Poser un regard sur le vivant et les espaces naturels dans lesquels il évolue, telle est l'ambition de l'exposition que le Didam consacre à la photographie animalière cet hiver. Elle est élaborée en partenariat avec le laboratoire photographique Photogune basé à San Sebastián / Donostia. Cette exposition propose une expérience transfrontalière à travers les séries photographiques de Guillaume Pépy, photographe toulousain passionné par l'Arctique, Quentin Gravaud, originaire de Saint-Jean-de-Luz, qui parcourt

les Pyrénées à la recherche de la faune locale, et Martín Barandalla, jeune photographe de Burgos, qui s'attache à révéler la nature et les animaux entourant son lieu de vie.

Ces trois visions de l'animal s'entrecroisent pour offrir un aperçu de la photographie animalière contemporaine, informative, documentaire mais aussi esthétique. Une démarche dans les pas des photographes nature les plus connus, comme Yann Arthus-Bertrand ou Vincent Munier, et en recherche constante du cadrage, du mouvement ou de la lumière qui magnifiera l'animal.

Ce projet de fin d'année a pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre un style photographique inédit au Didam, dans la veine documentaire abordée cet été avec l'exposition de la photoreporter de guerre Véronique de Viguerie. C'est aussi l'occasion, lors des fêtes de fin d'année, de donner à découvrir des images surprenantes et touchantes du monde animal.

À l'occasion de cette exposition, un programme culturel sera proposé par l'équipe du Didam en direction du public local et touristique, avec une attention particulière accordée au jeune public et aux familles, tant sur le temps scolaire qu'à l'occasion des vacances. Ateliers d'écriture, rencontres, conférences, Nuit de la Lecture et projections en partenariat avec différentes associations de la Ville (Laurent Platero (Le Bocal), Libre-Plume, le Cinéma l'Atalante, L'Enfance de l'Art) viendront nourrir ce programme en complément des visites et ateliers proposés aux scolaires de décembre à février.

La Ville met à disposition de ce projet un budget de 30 000 € consacré à la rémunération artistique, l'impression photographique, la réalisation des outils de communication, la signalétique de l'exposition, le montage technique, le vernissage et le programme de médiation.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les contrats et conventions amenés à être établis pour la mise en œuvre de cette exposition.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Par délégation du Maire
David Molis
Directeur général des services

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne